

L'AUA et la programmation urbaine

ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) – "L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) et la programmation urbaine", in sous la direction de Jean-Louis COHEN et Vanessa GROSSMANN, *Une architecture de l'engagement : L'atelier d'Urbanisme et d'Architecture (1960-1985)*, catalogue de l'exposition organisée par la Cité de l'Architecture du 30 octobre 2015 au 29 février 2016, coédition La Découverte, Coll. Dominique Carré / Cité de l'architecture & du patrimoine, 2015, pp. 204-207.

Sous l'impulsion de Jacques Allégret et de Michel Steinebach, l'AUA a, dès sa création, développé une activité d'études urbaines originale et ambitieuse, qui s'est accompagnée d'une réflexion théorique pionnière sur une activité émergente : la programmation urbaine. En témoigne la revue *Forum*, publiée par le Groupe des ateliers de synthèse pour l'organisation de l'espace (GAS), structure associative initiée par l'atelier. La revue relaie à ce sujet un ensemble de prises de positions personnelles et de débats, dont certains conservent une résonance très contemporaine,

L'AUA et la programmation urbaine



Jacques Allégret. Un ensemble d'habitations à Dibtout: Enquête, in Jean [sic] Allégret, «Un atelier pluridisciplinaire», Livre d'or de l'architecture et de l'urbanisme, 1966.

Dans son sens le plus général, la notion de programmation renvoie au fait de définir à l'avance les éléments constitutifs d'une action, en intégrant l'idée de rationaliser le traitement d'un ensemble d'informations, afin d'en maîtriser les composantes et les incidences. L'activité de programmation se distingue dans la France des années 1950 de celle de composition, conçue comme un travail de formalisation spatiale, et se systématisait dans la production urbaine. Elle reflète dans l'aménagement de l'espace le souci de maîtriser les processus de planification économique et budgétaire, dont elle est une résultante tant dans ses finalités que dans ses principes méthodologiques. Pour ce qui est des membres de l'AUA, l'industrialisation des filières de la construction et la préoccupation de généraliser les démarches de planification et de programmation en urbanisme ne sont pas décriées en tant que telles. En revanche, la façon dont ces initiatives sont menées, les stratégies commerciales qui les guident et les piètres résultats auxquels elles conduisent en termes de qualité des espaces, sont contestés. Ces constats s'accompagnent d'un plaidoyer pour une meilleure mobilisation et coordination des études préalables, dans le cadre d'une démarche de programmation urbaine véritablement contextualisée et intégratrice.

Allégret perçoit dans les règlements d'urbanisme promulguées par Commissariat général au Plan à partir de 1958, l'opportunité de promouvoir des études urbaines menées par des équipes aux compétences pluridisciplinaires et indépendantes de leurs commanditaires dans leurs conclusions¹. Plus encore, l'intention qu'Allégret partage avec Steinebach de développer des méthodes de programmation se démarque des pratiques traditionnelles des sociétés d'aménagement et d'équipement du territoire et des services de l'État. Sur fond de critique du centralisme bureaucratique et technocratique et du zoning, tous deux reprochent à ces organismes de se contenter d'appliquer au niveau local les normes nationales de répartition des équipements et des logements préconisées par la grille Dupont, mise au point par l'ingénieur des ponts et chaussées éponyme en 1958². Influencés par les travaux de Gaston Bardet et de Paul-Henry Chombart de Lauwe, leur approche est avant tout fondée sur un souci de contextualisation des problèmes d'aménagement. Ils estiment à ce titre que la programmation urbaine doit s'appuyer sur une analyse fine des situations contemporaines, observables par les professionnels et telles que vécues par les acteurs locaux. Ils conduisent par ailleurs leurs réflexions à différentes échelles territoriales et temporelles, avec l'idée qu'une programmation à cinq ans ne saurait simplement résulter de la division par deux des objectifs quantitatifs visés à dix ans, comme les sociétés d'aménagement avaient alors tendance à le faire, si l'on en croit Steinebach.

Tout en définissant la programmation comme « un préalable à la mise en forme urbanistique et architecturale »³, ils ne s'interdisent pas de travailler dès l'amont sur des potentiels de développement spatial ancrés sur l'existant. Leurs démarches donnent lieu à la production d'études socio-économiques et démographiques préalables, ainsi qu'à des analyses extrêmement fines et illustrées des problématiques patrimoniales, des qualités paysagères et environnementales des espaces. Sans être architectes de formation, Allégret et Steinebach font preuve non seulement d'un véritable intérêt pour l'architecture et les formes urbaines, mais également d'authentiques compétences – graphiques comprises – dans ces domaines⁴. Ils réalisent des diagnostics associant de façon équilibrée plans, schémas et graphiques, textes et statistiques, pour exprimer la problématique locale et les enjeux à traiter. Ces documents servent de base à la détermination de scénarios de programmation illustrés par des schémas porteurs d'intentions d'aménagement associés à des objectifs de développement socio-économique. Les réflexions qu'ils proposent à leurs commanditaires au cours des années 1960-1970 en termes de sources d'investissements mobilisables et de coûts de fonctionnement ultérieurs prévisibles s'apparentent déjà à l'approche courante aujourd'hui. Leur appréhension et leur pratique de la programmation urbaine s'appuient par ailleurs sur le développement de pratiques de concertation avec les pouvoirs politiques, les forces vives économiques locales et des représentants de la société civile, lui conférant une dimension stratégique.

Plus directement sollicités, les architectes de l'AUA proposent à leurs maîtres d'ouvrage de faire intervenir en amont leurs collègues urbanistes pour mieux définir les enjeux du projet. S'ils contribuent moins à la revue *Forum* et à la rédaction des manifestes du GAS, certains comme Jean Perrottet y soutiennent clairement les engagements d'Allégret et Steinebach quant à la nécessité de mener des études *in situ* sur les besoins locaux, dans le cadre d'une programmation urbaine stratégique⁵. On peut aussi noter dans la revue les décalages existant à l'époque entre leurs prises de positions et celles d'autres architectes quant à la définition même de l'urbanisme. Dans un débat

¹ Jacques Allégret, « Programmes de modernisation et d'équipement », *Forum*, n° 7, novembre-décembre 1964, p. 9-11.

² Michel Steinebach, *Cours d'urbanisme*, Paris, Association de l'Institut des géomètres, 1967, p7, 52-53.

³ *Ibid.*, p.45

⁴ Tous deux ont dessiné des plans au début de leur carrière professionnelle dans des agences d'architecture.

⁵ Jean Perrottet, « Réflexion d'un architecte sur le travail d'équipe », *Forum* n° 7, novembre-décembre 1964, p. 7-8.

entre Steinebach et Georges Candilis, ce dernier estime en 1966 que « l'architecture et l'urbanisme se confondent en une seule discipline scientifique, celle de l'art de bâtir. [...] Les moyens, les matériaux, la technique, les phases de la réalisation sont différents, mais les connaissances nécessaires, l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, la sensibilité, bref, la manière de pensée restent les mêmes »⁶. Steinebach approuve, quant à lui, l'idée de considérer d'une manière « globale » le rapport entre architecture et urbanisme par la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires. Il estime aussi que les compétences exigées par le travail de planification et de programmation urbaine sont nouvelles et requièrent des formations complémentaires à l'architecture. Il évoque la nécessité de recourir à d'autres figures professionnelles en capacité de traiter et de synthétiser des informations issues d'études et de recherches, de faire des propositions d'aménagement en ayant recours aux sciences humaines, économiques et juridiques. Ce type de mission exigerait « la présence d'un spécialiste de type nouveau qui pourrait être désigné comme "programmeur" ou tout simplement "urbaniste", si l'on est bien d'accord sur le contenu de la mission qui s'éloigne de l'architecture »⁷.

La référence à l'architecture comme discipline centrale dans la production de l'espace ou à l'architecte dans la maîtrise du processus de projet se trouverait ainsi relativisée dans le champ de l'urbanisme. Elle le serait également par la nature même du travail, collaboratif, à engager. Un manifeste du 5 mai 1963 exprimant « l'esprit du mouvement des GAS » affirme que « tous les professionnels coopèrent à l'œuvre commune sur un pied d'égalité ». Une telle prise de position introduit une rupture dans les représentations associées à « l'art de bâtir », puisque le terme d'œuvre n'est plus associé à un auteur singulier, en l'occurrence traditionnellement l'architecte-concepteur. Le souci de pluridisciplinarité des équipes est étroitement associé par Allégret dans plusieurs numéros de *Forum* à un principe « d'égalité des responsabilités de toutes natures : économistes, géographes, sociologues, urbanistes, architectes, ingénieurs, paysagistes, décorateurs plasticiens », censés coopérer à cet effet⁸.

La revendication du statut d'urbaniste formulée au milieu des années 1960 pour ces professionnels qui n'étaient pas tous architectes de formation n'allait pas de soit. Elle fit l'objet d'un conflit avec la Société Française des Urbanistes, composée d'architectes qui avaient jusque-là monopolisé le titre. Des membres de l'AUA se rapprochèrent de ce fait d'autres praticiens, géographes, économistes, ingénieurs, travaillant dans des structures de recherche et d'études urbaines, publiques et parapubliques, pour envisager la création d'organisations professionnelles plus ouvertes à la pluridisciplinarité⁹. Les revendications des urbanistes de l'AUA restent aujourd'hui d'une étonnante actualité. Leurs critiques vis-à-vis de l'accumulation et de la dispersion des expertises, d'une acception trop normative de la programmation chez les maîtres d'ouvrage, de la prédominance des intérêts économiques et financiers dans le montage des opérations, au détriment d'autres enjeux liés à « la qualité du produit et la satisfaction de l'utilisateur », ou encore du déficit de la participation citoyenne à la production du cadre de vie, restent au cœur des débats présents sur la fabrication de l'urbain.

⁶ Georges Candilis, « Architecture et urbanisme, architecture ou urbanisme ? » *Forum*, n° 12, juin 1966, p. 31.

⁷ Michel Steinebach, « Architecture et urbanisme, architecture ou urbanisme ? » *Forum*, n° 12, juin 1966, p. 37.

⁸ Groupe des ateliers de synthèse, Manifeste du GAS valant règlement intérieur, *Forum*, n. 4, mai-juin 1963, p. 28.

⁹ Steinebach s'était rapproché en 1967 de l'Association Nationale des équipes pluridisciplinaires en Aménagement et Urbanisme, formée par des professionnels issus de ces organismes.